**../../../../../Pictures/Images/Logos/ENPC/ecole_ponts_pantone.pdfÉcole nationale des ponts et chaussées**

**Département Génie Civil et Construction**

**Fiche de synthèse sur les attendus du Projet de Fin d’Études**

Le Projet de Fin d’Études (PFE) parachève la formation au sein du Département Génie Civil et Construction (GCC). Il est l’occasion pour l’élève d’approfondir ses connaissances dans un ou plusieurs domaines particuliers, en relation avec l’enseignement reçu au sein du Département. A ce titre, le Projet de Fin d’Études se différencie d’une simple période de stage.

L’étudiant réalise son projet au sein d’une entreprise ou d’un laboratoire de recherche, en France ou à l’étranger, durant une période d’au moins 17 semaines pendant le second semestre de l’année scolaire (120 jours au minimum et 180 jours au maximum).

Le PFE consiste en une étude approfondie au cours de laquelle l’élève engage une démarche d’innovation ou de recherche / développement. Il peut s’agir du développement de nouveaux procédés, nouvelles méthodes, nouvelles technologies, nouveaux modes de calcul ; il peut s’agir aussi d’un travail pour la mise au point d’un projet expérimental.

**Suivi de l’élève**

Au sein de l’entreprise ou de l’organisme d’accueil, l’élève est encadré par le tuteur professionnel (entreprise). Le travail de l’élève est en parallèle suivi par le tuteur académique (école), un enseignant désigné par l’Ecole. Ce dernier doit être en contact régulier avec l’élève.

**Validation du sujet**

Le sujet du PFE doit être validé par une commission représentant le Département, laquelle juge de son contenu scientifique et technique.

Le sujet présenté à la commission doit être détaillé et en accord avec les attentes du Département. Il doit être accompagné d’une brève présentation de l’entreprise ou de l’organisme d’accueil, et doit mentionner les noms du tuteur Entreprise et du tuteur Ecole. Ce dernier devra préalablement avoir donné son accord sur le sujet.

Il est recommandé d’interagir avec l’équipe du Département durant le montage du sujet de PFE, en amont de la commission de sélection.

**Soutenances**

Des sessions de soutenances publiques devant un jury composé d’enseignants et de représentants du département GCC, du **tuteur académique** (représentant de l’Ecole) et **tuteur professionnel** (représentant de l’organisme), seront organisées en juillet, fin septembre (ou début octobre). Pour les élèves FCI (polytechniciens et normaliens) qui soutiennent leur PFE en décembre ou janvier et des élèves espagnols qui soutiennent au mois de février/mars des jurys sont à prévoir pour ces cas spécifiques.

Lorsque le sujet traité au cours du PFE revêt un caractère confidentiel, la soutenance pourra comporter une partie à huis-clos. Les membres du jury seront tenus à la confidentialité.